

Compte rendu de soutenance de thèse

Coline POLO, « Les résidences aristocratiques dans le Comtat Venaissin (XIV^e- XV^e siècles) », thèse de doctorat en histoire médiévale soutenue le lundi 17 mai 2021 à Avignon Université, 2 volumes, 365 et 359 pages.

Jury : M. Philippe BERNARDI, Directeur de recherche, CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Examineur ; M. Guido CASTELNUOVO, Professeur, Avignon Université, Directeur de thèse ; Mme Hélène DÉBAX, Professeure, Université Toulouse-Jean Jaurès, Examinatrice et Présidence du Jury ; M. Laurent SCHNEIDER, Directeur de recherche, CNRS-EHESS, Examineur ; Mme Valérie THEIS, Professeure, ENS-PSL, Rapporteur et Mme Laure VERDON, Professeure, Aix-Marseille Université, Rapporteur

La séance débute à 14h en salle des thèses de l'université. Au public avignonnais s'ajoutent les nombreux auditeurs à distance, suivant la formule « commodale » désormais bien connue des organisateurs de manifestations scientifiques en temps de pandémie.

A la demande de la professeure Hélène Débax, présidente du jury, Coline Polo commence par faire une présentation liminaire des objectifs et résultats de sa recherche doctorale. L'idée d'un tel sujet a germé au cours des années formatrices de master. En travaillant sur un quartier de l'Isle-sur-la-Sorgue, « la question de l'identité aristocratique au travers de son implantation résidentielle » s'est très vite imposée comme un puissant moteur de réflexion. Il fallait en même temps ne pas se cantonner à Avignon et ne pas essentialiser les résidences comtadines comme étant de simples répliques de la matrice avignonnaise. Le cadre d'étude de la thèse se caractérise par une véritable cohérence : cohérence politique d'abord, avec les 81 localités du Comtat Venaissin où sont essaimées les résidences aristocratiques ; cohérence chronologique ensuite puisque Coline Polo centre son analyse sur les XIV^e et XV^e siècles, alors même que les travaux jusqu'à présent portaient davantage sur les périodes antérieures et postérieures à l'installation des papes en Avignon. Coline Polo n'en oublie pas pour autant les héritages et filiations. Dans le sillage des recherches notamment de Monique Zerner, Simone Balossino, Jacques Chiffolleau, Valérie Theis, Germain Butaud ou encore François Guyonnet, le présent travail permet l'étude du Comtat, mais sous un angle résolument novateur. Le rôle de l'habitat et les choix résidentiels permettent d'interroger l'identité aristocratique à nouveaux frais.

Le présent travail s'organise en deux temps. D'abord, il s'agit de livrer une synthèse sur l'aristocratie régionale par le biais d'une enquête sur les aristocrates comtadins. Ce faisant, il convient de saisir l'impact de l'arrivée des papes et de leur clientèle. Ce sont là de nouveaux chemins possibles vers une diversification sociale du groupe aristocratique et l'intégration de nouvelles élites. Le deuxième temps essentiel de l'analyse porte sur l'habitat aristocratique. Il trouve son aboutissement dans la réalisation de l'inventaire raisonné des résidences comtadines de ce groupe social complexe qui constitue le deuxième volume de la thèse dactylographiée. Proposer une typologie des résidences (tour, maison-tour, maison salle, bastide, château...), parfois d'ailleurs au cœur même de dynamiques intenses de peuplement, telle est l'ambition de

Coline Polo qui livre ici la synthèse d'une enquête minutieuse qui montre la connexion entre identité, mode de vie et attachement à un lieu, à une résidence.

Pour réaliser ce travail, il a fallu convoquer des sources de nature très diverse. Et Coline Polo de faire l'inventaire typologique des sources étayant sa recherche : documents textuels (registres d'hommages, cadastres, actes notariés, fonds d'érudits), rapports de fouilles archéologiques, analyse archéologique du bâti. Un séjour d'un mois à l'École française de Rome a permis de voir toute la richesse des archives apostoliques, mais le caractère contraint du temps de thèse n'a pas permis une étude de ce fonds dans son exhaustivité.

Au cours de cette présentation liminaire, Coline Polo insiste ensuite sur le travail de terrain qu'elle s'est efforcée de mener et de l'aide apportée par différentes associations locales. En effet, au sein de ce corpus d'une centaine de résidences aristocratiques, la situation est inégale. Si certaines résidences sont bien connues et valorisées dans les circuits patrimoniaux, d'autres sont, peu ou prou, inconnues. C'est là tout l'intérêt d'un tel inventaire détaillé qui, bien que non exhaustif, tend à révéler des sites d'habitats jamais étudiés, à l'image de la bastide d'Hauteville à Uchaux, repérée grâce à une fine analyse topographique et cartographique. Les résultats d'une telle démarche montrent aussi la permanence de modèles architecturaux, comme les tours qui constituent un puissant marqueur de l'identité aristocratique, même plusieurs siècles après leur élévation. Le choix de la multi résidence constitue l'une des thématiques, au regard d'ailleurs des politiques familiales qui témoignent de la diversité du groupe aristocratique. Trois lignages ont été étudiés à part entière pour constituer autant d'études de cas systémiques afin de « recréer une image de leur dynamique seigneuriale » : les Baux, véritable *sanior pars*, les Astoaud (issus de l'entourage du comte de Toulouse) et les Peruzzi, banquiers florentins implantés dans le Comtat à la faveur de l'arrivée des papes. Il ressort de cette étude que l'administration pontificale a amplifié la mobilité des aristocrates, guidée aussi par la gestion des offices. Un cas emblématique est donné par Guy de Pesteils, chevalier limousin. Sa politique de regroupement de possessions (Maubec, Ménerbes, Lagnes) se comprend à l'aune de la détention du poste voisin de capitaine de Bonnieux, en ce même Luberon stratégique. Cet exemple illustre aussi le phénomène de la coseigneurie, très prégnant dans le Comtat Venaissin. Loin d'être le reflet d'une fragilité seigneuriale ou d'un morcellement territorial, elle s'avère au contraire un formidable outil d'intégration des élites aristocratiques et d'ancrage spatial par la concession d'un pouvoir en commun.

Au total, et le phénomène de la coseigneurie comme pouvoir bifron y participe, il est des logiques d'implantation qui sont très variées et qui participent de la « fluidité » du groupe aristocratique. Tel est le constat dressé par Coline Polo au sortir de son inventaire inédit des résidences aristocratiques du Comtat Venaissin. Comme prolongement de son travail doctoral, elle entend approfondir certaines recherches sur le bâti (tours, bastides), en remontant au XII^e siècle notamment. Par ailleurs, elle entend développer son travail parallèle de réflexion sur la question de l'habiter, notion qu'elle travaille dans le cadre pluridisciplinaire du Labo Junior (Co)Habiter (<https://cohabiter.hypotheses.org/>) dont elle est membre fondatrice.

La parole est ensuite donnée au professeur **Guido Castelnovo**, directeur de thèse. Un regard rétrospectif met en évidence la qualité du parcours de Coline Polo. Honnêteté, méticulosité, rigueur, persévérance, curiosité, modestie et humour sont autant de qualificatifs pour rendre compte de la personne et du travail de la candidate. Dans la genèse de la thèse, l'inventaire

raisonné est apparu assez vite comme une évidence. Il en constitue d'ailleurs la clé-de-voûte et renvoie aussi aux préoccupations patrimoniales qui ont toujours été grandes chez la jeune chercheuse. Le résultat est, selon Guido Castelnuovo, un franc succès : très peu de coquilles, une bibliographie plurilingue et pluridisciplinaire, un très bel index (chose rare) des lieux et des noms. Ce sont là quelques traits saillants formels qui rendent compte de l'efficacité et de la justesse du travail.

Guido Castelnuovo passe ensuite en revue plusieurs thèmes marquants de la thèse. La coseigneurie en est un, de même que l'étude lexicale pour évoquer les puissants. Elle permet de montrer toute la complexité du groupe aristocratique et de mettre en lumière une zone grise entre la paysannerie aisée, les notables des bourgs et l'aristocratie. A tous égards, le travail est innovant et stimulant dans sa façon de traquer les marqueurs identitaires de l'aristocratie. Sans aucun doute, la thèse mérite d'être publiée à ses yeux.

Une discussion s'engage sur la stratigraphie aristocratique au miroir des résidences. Et Coline Polo de montrer que la fluidité de l'aristocratie s'observe bien dans le cas des bastides.

La professeure **Valérie Theis** prend ensuite la parole. D'emblée, elle insiste sur le fait que la réalisation est très soignée. Elle a été très vite attirée par le deuxième volume, fort de quelque 359 pages de fiches. Pour chaque lieu de résidence, des informations sont méthodologiquement consignées : une localisation précise, la liste des éléments connus, une synthèse des éléments historiques, une description de la résidence notamment. Valérie Theis note cependant que, pour compléter l'approche, la recherche aurait pu convoquer un plus grand nombre de comptes du trésorier pontifical. S'y trouvent en effet des mentions de réparations fort utiles au propos. La rubrique également des lods et trézains aurait pu être interrogée. Nonobstant ce manque, le volume de fiches, à lui seul, est remarquable.

L'analyse de Valérie Theis porte ensuite sur le premier volume. La réflexion sémantique s'appuie à bon droit sur la définition de l'aristocratie élaborée par Joseph Morsel. Comme Guido Castelnuovo l'a indiqué, l'une des grandes réussites de la thèse est d'avoir pu mettre en valeur la fluidité du groupe nobiliaire. Les enjeux terminologiques agrémentent harmonieusement la réflexion. L'équilibre entre périodes traitées pourrait être amélioré. Si le XIII^e siècle est un moment charnière – et Valérie Theis souscrit pleinement aux développements de la thèse et à l'importance du siècle dans l'économie générale du travail –, peut-être eût-il fallu consacrer plus de pages au temps immédiat de la papauté avant le Schisme, alors que les sources sont disertes sur la période. L'étude ensuite du vocabulaire couplée à la typologie résidentielle est d'une grande qualité. A des vocables comme *castrum*, *fortalicium*, on aurait pu d'ailleurs ajouter le terme de *palatium*, que l'on rencontre notamment pour la résidence du sénéchal à Pernes-les-Fontaines.

En définitive, la présente thèse est d'une très grande richesse. Ses apports sont innombrables et il serait bon de les valoriser encore plus, en se défaisant d'une trop grande modestie. La discussion porte alors sur deux axes, la question de l'*habiter* (dans la lignée des travaux de Joseph Morsel sur les communautés d'habitants qui tendent à distinguer le *demeurer*, le *loger*, de l'*habiter*) et sur la prise en compte des élites ecclésiastiques (question notamment des résidences de cardinaux à mieux intégrer).

C'est à présent au tour de la professeure **Laure Verdon**, rapporteure également de la thèse. A nouveau, le soin apporté à la rédaction fait l'objet d'éloges. La thèse dactylographiée constitue un magnifique objet sur papier glacé, pesant pas moins de 6 kg ! L'apparat critique est de qualité, l'iconographie est abondante et les index viennent judicieusement étoffer le travail. On peut simplement regretter la trop faible présence de tableaux et de graphiques. Laure Verdon insiste sur la profondeur d'analyse du terme de *nobilis*, symptomatique de la minutie du travail de Coline Polo. Comme Valérie Theis l'a fait déjà remarquer, la candidate peut encore davantage s'affirmer, tant sa thèse, sous-tendue par une rigueur méthodologique et scientifique, apporte du nouveau dans le champ des études sur les sociétés médiévales. Coline Polo fait montre d'une grande maîtrise pour croiser et analyser des sources de nature variée (sources textuelles notamment). La jeune chercheuse aurait pu ajouter les serments collectifs ou encore les chartes de franchise notamment pour compléter son enquête.

Laure Verdon demeure, comme ses collègues, impressionnée également par le volume II. Il s'agit là d'un véritable instrument de travail qui sera, à n'en pas douter, des plus utiles aux chercheurs, mais aussi dans l'optique si cruciale et actuelle de la « médiatisation du savoir », du patrimoine. Sa contribution à la définition de l'aristocratie, objet protéiforme s'il en est, est décisive. Laure Verdon plaide pour le terme de « dominants », catégorie plus englobante dont l'utilisation aurait pu être fructueuse. Il n'en demeure pas moins que le propos est des plus clairs, précis et servi par un plan bien construit. Des passerelles rhétoriques, des références d'un volume à l'autre, auraient pu cependant être davantage mises en place.

Laure Verdon propose de guider la discussion sur trois axes. D'abord, la question du territoire constitue un élément central de la thèse et Coline Polo a justement traité cette question avec habileté. Le territoire n'est pas un donné. Les dominants contribuent précisément à le façonner. C'est là que la question du Comtat se pose avec une certaine acuité. De quoi parle-t-on, selon quelles frontières ? L'examen du contexte territorial s'avère fondamental. Laure Verdon reprend par le menu les faits et acteurs de ce processus territorial comtadin, en insistant sur le fait que la famille des Baux doit être appréhendée suivant la pluralité de ses branches, de même qu'Alphonse de Poitiers ne doit pas être oublié dans le tableau des forces en présence. Ce faisant, ce sont bien les stratégies familiales qu'il convient d'étudier dans leur ensemble et en même temps leurs particularités. Le régime dotal est l'un de ces outils. Au détour de la lecture de cet imposant travail, Laure Verdon se demande si l'on peut envisager d'acclimater le concept assez récent de « génération » comme grille d'analyse de ces dynamiques familiales aristocratiques. Coline Polo répond lors de la discussion qu'elle n'a pas véritablement réfléchi à un usage possible de ce concept, mais qu'il est peut-être fructueux.

Le deuxième axe choisi par Laure Verdon pour le débat est celui de la domination seigneuriale. Cette thématique permet de ne pas oublier un acteur essentiel, les communautés, car c'est sur elles que s'établit la première, selon un modèle de « culture de face à face » ô combien polymorphe. Il est des espaces, des formes de négociation dans une situation ritualisée (ainsi la porte du château, la place du *castrum*...). Le cas des serments, prêtés à Cécilia de Baux par les habitants de Bédouin en 1335 est symptomatique, avec des rituels différenciés suivant les *milites* et les *probi homines*.

Le troisième et dernier axe retenu par Laure Verdon est celui de l'habiter. Il s'agit là d'une notion centrale pour comprendre les stratégies des dominants. Laure Verdon reprend la

réflexion terminologique élaborée par le groupe de recherches sur les communautés d'habitants dirigé par Joseph Morsel : l'habiter est « un fait social qui suppose que la cohésion des communautés repose sur l'appartenance commune à un lieu. » Laure Verdon discute ensuite des choix sémantiques, entre « présence » et « résidence », car les aristocrates ne sont pas toujours présents physiquement. Il convient alors de pister et d'identifier les intermédiaires.

Après une courte pause, le professeur **Philippe Bernardi** prend la parole. C'est avec bonheur qu'il voit l'aboutissement de ce beau travail, servi par une écriture claire. En guise de préambule à son exposé, il souhaite rendre justice au volume II dont le terme d'« inventaire » est trop réducteur. L'élaboration même de chaque fiche et de la grille de lectures relève du tour de force car le travail nécessite un sens aigu de l'opiniâtreté, ne serait-ce que pour prendre à bras-le-corps les sources nombreuses – prix faits, cadastres par exemple – mais aussi les publications d'érudits. Philippe Bernardi est heureux de voir que les enjeux de vocabulaire n'ont pas été laissés pour compte. Il rejoint cependant Valérie Theis en ce que la notion de *palatium* aurait pu faire l'objet d'un développement. Il serait enclin à ajouter au corpus sémantique la *domus*, bien qu'elle ne soit pas forcément aristocratique. Plusieurs éléments architecturaux significatifs de l'identité aristocratique peuvent être évoqués également, à l'image des très suggestifs créneaux. Philippe Bernardi fait part ensuite de la question qui lui est chère des matériaux. C'est là une matière à discussion. Quoi qu'il en soit, l'usage des matériaux doit être appréhendé dans son ensemble, complexe et ne doit pas être lu selon le schéma trop binaire absence/présence.

Puis, l'examinateur s'attarde sur le chapitre 5 consacré aux lieux de résidence. Ce beau chapitre est « riche de nuances » en ce qu'il brosse avec fraîcheur et précision une série de parcours individuels et familiaux. Saisir l'habitat dans une dynamique politique sur le long terme est d'une grande pertinence car l'habitat est avant tout celui d'un groupe lignager. La question de l'itinérance entre assez facilement en écho et se noue autour de la mise en place d'un réseau multipolaire.

Au total, Philippe Bernardi renouvelle ses félicitations pour la richesse de cette thèse. Ce n'est pas le moindre des mérites du travail que d'ouvrir de multiples pistes de recherches. La discussion s'engage ensuite sur la suite éditoriale à donner et notamment sur la possibilité d'un support numérique pour l'inventaire. Le lien entre travail universitaire et milieu patrimonial est important et très enrichissant ; ce versant du projet mérite amplement une valorisation, de même qu'il constitue assurément une plus-value pour le *curriculum vitae* de la candidate.

Pour sa part, le professeur **Laurent Schneider** revient ensuite sur la ténacité dont a fait preuve Coline Polo. Il faut ici le souligner, tant la conjoncture actuelle est difficile. Le service rendu à la société par le présent travail est immense, et c'est là une des missions essentielles de la recherche publique. Laurent Schneider concentre ensuite ses remarques sur la partie archéologique, même si le travail touche à beaucoup plus d'aspects en croisant habilement les sources. La démarche est difficile mais rondement menée. De fait, il faut souligner que la « typologie », par sa richesse, est bien plus qu'une simple typologie. Laurent Schneider relève seulement l'absence de plans de synthèse, en complément des fiches. Il discute ensuite du comparatisme à mener avec le Languedoc notamment ou d'autres espaces. Les travaux sur le *castrum* d'Allègre offrent un contrepoint des plus utiles. Par la suite, Laurent Schneider

s'interroge sur deux thèmes en plein renouveau, ce dont témoigne l'actualité éditoriale : la place des constructions en terre et la question du stockage. Coline Polo revient sur ces deux aspects dans la discussion. Dans les châteaux du Comtat, les espaces de stockage sont soit semi-rupestres, soit voûtés au rez-de-chaussée. Et dans les inventaires, la terminologie particulièrement mouvante laisse beaucoup de place aux doutes et aux hésitations ; des pièces par exemple n'étant pas indiquées comme lieux de stockage servent en réalité comme telles. Mais il est évident que les sources alternent les silences, en particulier pour les fonctions agricoles des bastides. Il n'est de guère de mentions textuelles sur ce dernier point.

La discussion porte enfin sur le projet d'édition et en particulier sur le recours possible aux humanités numériques, choix pour lequel plaide Laurent Schneider. Coline Polo intègre tous ces éléments et pense scinder le projet éditorial en deux volets : un pour l'inventaire et un autre pour le volume I.

La présidente du jury, **Hélène Débax**, prend en dernier lieu la parole. La thèse apporte plein d'éléments de réflexion. Comme ses collègues, la professeure Débax « commence par la fin », selon ses mots, à savoir le magnifique volume II qui est bien plus qu'un simple inventaire rigoureux. Il est le résultat d'une enquête exemplaire et constitue une véritable « méta-source », ce qui relève d'un morceau de bravoure, quand on connaît les enjeux et difficultés du doctorat. La mise en page est exemplaire. Avec faconde et truculence, Hélène Débax n'hésite pas à dire que la soutenance évite le « bêtisier », lot trop souvent d'examens de travaux contenant de nombreuses coquilles. Tel n'est pas le cas. Au contraire, la forme est parfaite ; le propos, clair et honnête. Les deux volumes se complètent harmonieusement, même si l'on pourrait espérer encore plus de renvois. Le plan, en deux parties, s'éloigne pourtant d'une binarité trop convenue. Le traitement de la coseigneurie a particulièrement intéressé Hélène Débax, étant elle-même spécialiste du sujet. Elle renvoie à l'une des modalités d'appropriation de l'espace et permet l'intégration de lignages comme les Peruzzi. En définitive, la thèse apporte des éclairages nouveaux, notamment sur la coseigneurie. Sans aucun doute, il faut publier ce travail.

A la reprise, Coline Polo précise plusieurs points, en réponse aux questionnements de la présidente du jury. Sur la diffusion des modèles architecturaux, en particulier pontificaux, c'est un versant de recherches à creuser. A la question sur la présence des forts villageois dans le Comtat (à l'image de ce que l'on peut observer en Auvergne -grâce aux travaux de Gabriel Fournier – ou en Languedoc), Coline Polo répond quasiment par la négative. Elle ne croit pas avoir trouvé d'autre exemple de ce type de rétractation de l'espace ailleurs qu'à Sarrians.

Au total, après de brèves délibérations, le titre de docteur est décerné sans hésitation à Coline Polo pour son travail. Le jury ajoute que les félicitations lui auraient été octroyées à l'unanimité si les mentions existaient encore *de jure*. La séance s'achève sur cet enthousiasme collectif.

Florentin BRIFFAZ

Doctorant contractuel, Université Lumière Lyon 2 (CIHAM- UMR 5648)